

**Zeitschrift:** Revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 24 (1902)  
**Heft:** 12

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE INTERNATIONALE

## D'APICULTURE

S'adresser

pour les communications d'ordre général et l'administration, au *directeur*, M. ED. BERTRAND, 4, rue du Mont-de-Sion, Genève (Suisse), ou, en été, à Nyon, Vaud.

pour tout ce qui concerne la rédaction, au *rédacteur en chef*, M. CRÉPIEUX-JAMIN, 44, rue des Carmes, Rouen (France).

---

TOME XXIV

N° 12

31 DÉCEMBRE 1902

---

**MM. les abonnés de l'étranger** qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement nous obligeront en le faisant sans retard au moyen d'un mandat postal international coûtant, frais compris, fr. 4.85. Ce mandat sera expédié directement par la poste et s'il porte sur son talon le nom et l'adresse exacte de l'abonné, celui-ci sera dispensé de nous écrire. Les personnes qui ne désirent plus recevoir le journal sont priées de bien vouloir nous en informer par carte postale, ou sinon de rendre au facteur la livraison de fin janvier avec la mention *refusé*.

Quelques abonnés de l'étranger ne paient leur abonnement qu'en fr. 3.— en se prévalant de leur qualité de membres d'une société d'apiculture, mais nous ne faisons ce rabais que lorsque les abonnements sont souscrits et réglés en bloc par le comité de la société.

**Les abonnés de Suisse** qui n'auront pas renouvelé eux-mêmes leur souscription recevront la livraison de fin janvier 1903 accompagnée de notre remboursement (fr. 4.25 pour les simples abonnés et fr. 3.25 pour ceux qui sont membres de la Société Romande). Les personnes qui ne désirent pas continuer à recevoir le journal nous obligeront en nous prévenant par carte postale.

---

### CAUSERIE

L'hiver a commencé tôt et continue avec une rigueur à laquelle depuis nombre d'années nous n'étions plus accoutumés; une bise glaciale balaie nos campagnes couvertes d'un léger manteau de neige, le soleil ne parvient pas à percer les noirs nuages ou l'épais brouillard qui nous tient compagnie avec une persistance désespérante. Heureusement les fêtes de Noël et du Nouvel-An vont jeter une note gaie dans ce tableau triste et sombre.

Heureux jours où chacun, jeune ou vieux, riche ou pauvre, est disposé plus qu'à tout autre moment à semer autour de lui la joie et le bonheur; et cette joie de Noël unit tous les cœurs dans un même

sentiment d'amour et de reconnaissance. Nos braves petites bêtes s'associent à nos sentiments; avec leurs cierges sur l'autel des croyants, leurs bougies sur le sapin de Noël et leurs bonbons et biscomes qui chargent les tables de nos enfants, ne chantent-elles pas aussi : « Gloire soit à Dieu, paix et lumière sur la terre, bonne volonté envers les hommes ! » Ces gentilles fées savent bien qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir; aussi nous disent-elles : « Donnez de nos produits, réjouissez le cœur de vos enfants, faites des heureux autour de vous; cela vous portera bonheur dans la nouvelle année ! »

Au moment de passer d'une année à l'autre, on jette volontiers un coup d'œil en arrière; l'apiculteur doit se demander : « Comment ai-je rempli mes devoirs envers la Société, me suis-je peut-être contenté de payer mon franc de cotisation ? » Mais dans ce cas, tu n'as pas fait ton devoir ! tu dois plus que cela ! La Société a besoin non pas seulement de ta cotisation, mais aussi de ton intérêt, de ton affection. Prenons exemple sur notre petit insecte. Il ne se contente pas de donner sa petite part de chaleur à la ruche, mais avec un entrain admirable il apporte chaque jour de nouveaux trésors qui permettent à la communauté non seulement de végéter, mais de prospérer.

Nous avons entendu quelques membres exprimer le regret de ne plus trouver dans nos assemblées le même enthousiasme qui animait autrefois nos réunions aux temps des premières amours. Mais, messieurs, cela ne tient qu'à vous de faire revivre cet entrain, apportez-y le même zèle, le même amour, le même désintéressement et ainsi, donnant, donnant, vous verrez renaître le beau temps que vous regrettez ! On raconte qu'un jour une petite fille arrivait dans une pharmacie et demandait un flacon de miel pour la toux. En le lui donnant le pharmacien demande : « Est-ce pour toi, ma petite ? » et celle-ci de répondre : « Oui, le miel est pour moi, c'est grand'maman qui a la toux ! » Nos pauvres sociétés ne sont-elles pas aussi souvent dans la même situation que cette bonne vieille ?

Ces unions d'apiculteurs passent généralement par les mêmes phases que de jeunes mariés : pendant leur lune de miel tout paraît beau, un ciel sans nuage s'étend au-dessus d'eux. Tous les moments qu'ils ne passent pas ensemble sont autant de moments enlevés à leur bonheur; ils ont mille gracieusetés à se faire, mille petits riens à se dire et même quelques petites brouilles ne contribuent qu'à rehausser leur félicité. Mais peu à peu la passion se calme, les illusions s'en vont, l'affection doit rester. Pour maintenir le feu sacré il faut qu'ils se témoignent de l'intérêt, qu'ils s'encouragent réciproquement et que chacun sache supporter et faire à un moment donné le sacrifice de sa volonté.

Chers Collègues, que pendant l'année qui s'ouvre devant nous tout esprit de parti, tout égoïsme, toute suffisance soient bannis du milieu de nous ; qu'à l'exemple de nos abeilles, chez lesquelles chacune travaille avec une abnégation sans bornes pour le bien de l'ensemble, nous unissions nos efforts pour maintenir ce feu sacré, pour rajeunir et faire prospérer notre brave vieille Société ! C'est là le vœu de celui qui vous souhaite à tous une année d'abondance et à vos abeilles beaucoup de soleil et de fleurs débordantes de nectar !

Belmont, le 13 décembre.

ULR. GUBLER.

## LETTRE DES ÉTATS-UNIS

### Le Congrès de Denver

3 septembre. — Le Congrès commence aujourd'hui. Dès le matin on se réunit en petits groupes au bureau de M. Rauchfuss, tandis que le Comité de réception va à l'arrivée des trains rencontrer les arrivants. En voici trois de l'Utah, le pays des Mormons. Ils sont, eux aussi, producteurs de miel de luzerne, mais leur récolte est entièrement passée à l'extracteur, car ils sont trop loin des chemins de fer pour pouvoir transporter leur miel en rayons. Ils ont cent vingt milles à faire en voiture (190 kilomètres) avant de livrer leur miel à une station, et par quels chemins ! Ils ont voyagé trois jours en voiture et vingt heures en chemin de fer pour se réunir à nous et ils apportent avec eux des échantillons de ce même miel blanc qu'on voit partout ici. Leur miel est en partie granulé et nous ne sommes cependant qu'au commencement de septembre.

Voici les apiculteurs de l'Arizona, du Nouveau Mexique. Un seul délégué nous arrive de la Californie, mais c'est un homme de grande capacité comme il le fera voir plus tard. Puis les délégués du Texas et de l'Est nous rejoignent. Nous avons maintenant dix-huit Etats ou Territoires représentés.

Nos séances ont lieu au Capitole, dans la salle de la Législature, vacante en ce moment. Nous sommes à peine installés qu'on nous fait sortir pour photographier les délégués en groupe, au pied du grand escalier. Tous ne sont pas arrivés, mais on ne peut attendre, car le journal du soir doit imprimer cette photographie. Voilà bien l'entreprise américaine.

La première session est prise par la Société de l'Etat du Colorado qui bientôt s'ajourne pour céder la place à la Société Nationale. Puis viennent des discours de bienvenue du Gouverneur de l'Etat, M. Orman, du président de la Chambre de Commerce de Denver, et finalement du président de la Société de l'Etat, M. Harris, qui s'étend

surtout sur les ressources immenses de leur jeune Etat en apiculture. Les docteurs Mason et Miller, de l'Ohio et de l'Illinois, répondirent aux discours de bienvenue au nom des nouveaux arrivants.

La soirée se passa en une séance de stéréopticon donnée par Ernest Root, de l'Ohio, représentant l'apiculture de l'Atlantique au Pacifique, ruchers, outils d'apiculture, apiculteurs connus, plantes, arbres et fruits exotiques.

Le 4 septembre, second jour, la séance est ouverte par le président de la Société Nationale qui récite un discours sur l'avenir de l'apiculture. Il s'apésantit surtout sur la grande extension que prend l'apiculture dans certaines contrées et prédit que cette occupation deviendra de plus en plus une industrie spéciale. Puis vient une discussion ouverte par Miller et continuée par Abbott, du Missouri, dans laquelle on discute le champ d'opérations de la Société Nationale. Cette discussion n'intéresserait probablement pas mes lecteurs européens. Il est cependant bon de leur expliquer que la Société Nationale est quelque chose de plus qu'une société d'apiculteurs. C'est une société de producteurs ligués ensemble non seulement pour discuter les questions apicoles, mais aussi pour s'entr'aider, en recherchant les falsificateurs de miel, leur faisant la guerre par tous les moyens légaux. C'est donc une association offensive et défensive, qui protège tous ses membres, les défend contre les poursuites déraisonnables. Son pouvoir exécutif est délégué à un régisseur (Manager) et douze directeurs, sans compter le président et le secrétaire qui ne font que représenter l'élément actif des délibérations.

M. Benton, délégué par le Ministère de l'Agriculture, fait un discours sur les expériences instituées sous la direction de ce Ministère. Il affirme que les abeilles italiennes importées dans un pays où l'hiver est froid doivent être prises dans le Nord de l'Italie afin d'avoir des abeilles mieux acclimatées aux changements de température. Il recommande aussi la pratique de garder les reines d'une saison à l'autre en petits nuclei sur des ruches fortes, de manière à avoir des reines de rechange de bonne heure au printemps.

Une commission est nommée pour choisir un délégué pour l'apiculture à l'Exposition internationale du Centenaire de la Louisiane américaine qui doit avoir lieu à St-Louis en 1904.

Le délégué de la Californie dont je vous ai déjà parlé, M. Brown, annonce qu'il est envoyé par l'Association de cet Etat pour placer devant le Congrès la question de la flétrissure du poirier, communément appelée *pear blight*. C'est une maladie bien connue des arboriculteurs que les abeilles sont accusées de propager en Californie où cette maladie fait d'énormes ravages.

D'un langage clair et posé M. Brown nous a exposé la question sous toutes ses phases. Le *blight* semble se propager sur les branches

du poirier au-dessous de chaque fleur après la floraison et les horticulteurs accusent les abeilles d'être l'agent inconscient mais actif de transportation du germe destructeur.

De là des frottements entre les arboriculteurs et les apiculteurs. Cela en est venu au point que les propriétaires des vergers de poiriers ont fait la menace d'empoisonner les abeilles. Après des pourparlers il fut convenu que les apiculteurs retireraient leurs ruches d'un certain district comme expérience. Le moment venu, les ruches enlevées, il se trouva qu'il restait encore assez d'abeilles appartenant aux propriétaires des poiriers pour empêcher toute conclusion d'un sens ou de l'autre.

La Société de l'Etat finit par se décider à envoyer son secrétaire au Congrès National pour demander aide et conseil. Un comité est nommé pour s'occuper de cette question.

Dans l'après-midi, M. Aikin, de Loveland, Colorado, lut une étude sur la meilleure manière de préparer le miel pour le détail. A son avis l'emballage le plus pratique pour le miel extrait est la boîte de fer-blanc de cinq à dix livres. Mais il avait aussi essayé des sacs de papier enduits de paraffine pour le miel granulé et avait trouvé ces sacs très commodes et très bon marché. Ce qu'il recherchait c'était la vente au meilleur compte possible laissant le plus gros bénéfice au producteur tout en fournissant le miel à bon marché au consommateur. On s'amusa beaucoup de ses sacs de papier. Un loustic lui demanda s'il n'avait pas songé à mettre son miel dans des boyaux comme de la saucisse. Mais Aikin est un grand producteur et parle par expérience. Il ne se laissa pas démonter et répondit avec assurance qu'il avait essayé les sacs de papier et qu'il en avait beaucoup employé. La discussion devint générale. York et Abbott qui vivent tous deux dans de grandes villes soutinrent qu'il n'y avait point de réussite à employer autre chose que des pots de verre. D'autres soutinrent qu'il n'y avait rien de bon que les boîtes de fer-blanc. Enfin on tomba d'accord que chaque apiculteur devait choisir l'emballage qui convenait le mieux à sa clientèle, que les pots de verre convenaient seuls dans les grandes villes où la clientèle est riche et demande des marchandises montrant une belle apparence, tandis que les petites villes et les villages devaient se contenter de fer-blanc et, à l'occasion, de sacs de papier. Ce dernier emballage ne peut être employé que dans un pays où le temps reste sec et froid pendant plusieurs mois.

A la fin du second jour, pendant la soirée, le professeur Gillette du Collège de l'Etat, un entomologiste renommé, nous donne à son tour une représentation au stéréopticon de l'anatomie de l'abeille. Ceci est presque aussi intéressant que les vues de ruchers et les portraits d'apiculteurs de Root, de la première soirée.

Le troisième jour on discute la dimension des ruches, mais la discussion se tient entre la ruche à huit cadres de Langstroth et la ruche à dix cadres du même système. Peu ont essayé une ruche plus grande. Pour nous qui trouvons la ruche Langstroth trop petite et trop basse cela n'a pas beaucoup d'intérêt. Mais il faut reconnaître que la ruche Langstroth est employée par l'immense majorité, surtout, je crois, parce que c'est la ruche à bon marché. Peut-être que, si les marchands européens se mettaient à faire des ruches à bas prix comme celle-ci, l'apiculture à rayons mobiles prendrait plus d'extension, car un des grands arguments du fixiste européen est le prix élevé des ruches mobiles. Ici, au Colorado, il n'y a absolument que des petites ruches toutes à cadres mobiles, bien entendu. Pour l'apiculteur nomade c'est bien commode. On change un rucher de place pour un oui ou pour un non. Mais pour nous qui ne voyons pas la nécessité de transporter nos ruches, la grande ruche est la ruche de production, la ruche des reines prolifiques et des gros essaims. Que la saison soit bonne ou mauvaise, c'est toujours elle qui l'emporte.

Nos hôtes se sont mis en frais pour bien nous recevoir. Le troisième jour, dans l'après-midi, un tramway « Seeing Denver » a été mis à notre disposition et en deux heures quatre-vingts d'entre nous ont été transportés en un « tour de ville » qui les a ramenés au point de départ après leur avoir fait visiter les plus beaux endroits.

L'exhibition de miel et de produits agricoles dans l'antichambre du Congrès ne contenait pas seulement du miel de toute beauté, mais des pêches californiennes en quantité avec la mention « Help yourselves ». C'est une manière pratique d'afficher les produits du pays.

En fait d'instruments, je ne vois guère que la presse Rauchfuss qui vaille la peine d'être citée. C'est un petit instrument qui sert à monter les sections en les pliant, les ajustant et plaçant un guide de cire gaufrée dans chaque section, d'une seule opération. C'est très ingénieux. Avec ce petit instrument une seule personne peut préparer quatre cents sections à l'heure. M<sup>lle</sup> Porter, une jeune fille de vingt ans, prépare à elle seule les quarante mille sections que son père emploie dans ses ruchers dans une bonne année.

Le dernier jour est clos par un banquet offert par la Société de l'Etat aux délégués. Les dames y sont presque aussi nombreuses que les messieurs. Enfin après trois journées bien remplies on se sépare en se promettant de se revoir l'année prochaine. Le lieu de réunion doit être choisi par le bureau, ce sera probablement le Texas.

Pendant le Congrès j'avais reçu plusieurs invitations d'apiculteurs de la région au Nord de Denver et je commençai ma tournée dès le lendemain.

C.-P. DADANT.

## REVUE ANALYTIQUE DES JOURNAUX D'APICULTURE

Réponse à l'article de la Rundschau : Les abeilles sont-elles nuisibles ? *Dr. Langer (Imker aus Böhmen)*. — Dans la « Botanical Society », M. Taylor accuse les abeilles de propager une espèce de mildiou dans les vergers ; ce champignon paraît faire dans certaines contrées des Etats-Unis des ravages inouïs ; quelques arboriculteurs ont perdu en une année jusqu'à 40,000 marks ; sur 9000 poiriers le déficit était de 1000 tonnes. Les arbres qu'on avait entourés d'un filet à petites mailles qui empêchait les insectes d'arriver aux fleurs, ont été épargnés du fléau.

M. Langer trouve que ces essais n'ont absolument rien de concluant, vu que les abeilles ne visitent guère les fleurs de poiriers à cause de leur odeur, qu'il n'est pas prouvé que ce soient les abeilles qui transportent le champignon et qu'aussi longtemps qu'on n'a pas constaté le « corpus delicti » sur le corps de l'abeille on ne devrait pas accuser la pauvre bête.

### L'APICULTURE AU MEXIQUE

Nautla, Estado de Veracruz, Mexique,

5 septembre 1902.

Au Directeur de la *Revue*.

....Il y a environ trois ans que j'ai commencé l'élevage des abeilles et je ne suis encore qu'un apprenti des plus retardé, parce que j'ai à lutter avec des difficultés innombrables dans ce pays. Je vais vous conter en abrégé mon histoire apicole.

J'ai commencé par un achat de 18 boîtes d'un système fixe qui est celui employé par les éleveurs ici. Je crois que dans tout le Mexique il n'y a pas six apiculteurs mobilistes ; je ne connaissais moi-même pas ce système, de sorte que pendant un an et demi je n'eus que des ruches à rayons fixes, dont le nombre augmenta graduellement jusqu'à 44. Alors j'appris l'existence de quelques traités que je me procurai et je commençai à construire des ruches dans les formes indiquées par ces livres, mais en faisant les transvasements mes 44 boîtes se trouvèrent réduites à 16, car les fausses-teignes avaient amené la perte des autres.

La première année, j'arrivai au chiffre de 50 colonies en ruches Langstroth, qui sont le type que je possède, sauf quelques-unes en Quinby.

De nouveau la teigne fit des siennes et je fus réduit à 42, avec lesquelles je commençai cette année, qui a été pour moi celle de l'expérience, en même temps que celle d'apprentissage et d'observation.

Au terme de la saison de l'essaimage j'avais 105 colonies et aujourd'hui il m'en reste 86, en ayant perdu plusieurs par la teigne, par les fourmis et par une inondation du terrain où j'ai mon rucher, car malgré que mes ruches soient posées sur un piédestal de brique d'un mètre de haut, l'eau

est montée au-dessus; en outre, malgré que chaque piédestal soit entouré d'une rigole pleine d'eau, les fourmis creusent en dessous et grimpent par l'intérieur de la colonne.

Je n'ai eu encore aucune récolte de miel à cause du manque d'outils nécessaires; ils sont difficiles à se procurer et sont très chers par suite des droits, du change, des commissions, etc., etc. De plus je ne crois pas que le miel offre du bénéfice à cause du si bas prix auquel il se vend ici, fr. 1.— le kilo en argent, soit fr. 0.50 en or. Cependant quand j'aurai le gaufrier je vais mettre la moitié des colonies pour le miel et l'autre moitié pour la cire. Ce dernier article se vend couramment fr. 5.— le kilo (en or). En présence de ces prix quelle est votre opinion? (1) Qui offrirait le meilleur bénéfice, miel ou cire?

Cet endroit est situé au bord de la mer, à la latitude de 22 degrés et demi. Son climat est chaud, la température est de 25 à 32° C. et, en hiver, elle ne baisse pas au-dessous de 10 à 12°. C'est pour cela que toute l'année il y a ponte. Le pollen, les fleurs et le miel ne manquent pas, sinon pendant les sécheresses, mais aussitôt la pluie revenue cela recommence.

Il est difficile de savoir la nature des plantes mellifères parce que, étant entouré de bois où il croît une multitude de plantes non classifiées, ce serait pour moi une tâche longue et pénible de vérifier ce qu'elles sont, car aussitôt entré dans les bois on rencontre une quantité d'insectes très désagréables, teignes, mille-pattes, etc., qui arrêtent toute investigation.

Voici quelques points que j'ai observés: L'essaimage naturel ne peut être empêché ni en donnant de l'espace à temps, ni avec une ventilation, ni d'aucune manière. Il commence à mi-février et se termine en juin. Il y a des années où il se prolonge jusqu'en août.

Certaines ruches produisent cinq à six essaims et les derniers sortis en donnent jusqu'à trois. J'ai observé des ruches avec huit et dix cellules royales operculées, tellement est forte la procréation de ces bestioles, qui appartiennent à la race noire commune originaire d'Espagne.

Cette année j'ai recueilli un essaim qui pesait 35 livres, avec une seule reine; je l'ai mis en deux ruches Langstroth superposées l'une sur l'autre et au bout de quinze jours les deux ruches étaient pleines de gâteaux, 40 cadres avec un poids de cire de 3 kilos. Cet essaim venait du bois.

Ici, les ennemis les plus terribles sont la fausse-teigne, qui vit dans les ruches. Quand celles-ci se débilitent un peu, elle s'en empare. Il y a aussi les fourmis et les nombreux oiseaux qui mangent les abeilles.

En fait de maladies, je n'en ai pas observé; j'eus seulement une fois un cas de « *foul brood* » comme l'appellent les Américains (la loque. *Réd.*); le mal ne s'est pas propagé. Je pris alors les fourmis comme collaboratrices; je les mis dans la ruche infestée pour qu'elles la nettoient, et elles le firent si bien que lorsque je donnai la boîte à un autre essaim, il ne lui arriva rien; je crois que leur passage seul la désinfecta.

L'année actuelle a été la pire de toutes celles que j'ai vues; les sécheresses ont été longues et fortes, et quand la pluie arriva ce fut avec une telle abondance qu'elle inonda le pays.

(1) En supposant qu'il faille 6 kilos de miel pour faire 1 kilo de cire, il y a avantage à faire produire de la cire plutôt que du miel: les 6 kilos de miel coûteront 3 fr. et le kilo de cire rapportera 5 fr.

La meilleure époque après le printemps c'est l'hiver où, avec une température moyenne de 14°, fleurissent une quantité de plantes mellifères, et dans la nuit, quand il y a lune, mes pauvres petites bêtes travaillent encore. Dans les mois des grandes chaleurs, outre que les fleurs sont rares, les abeilles ne travaillent que jusqu'à 10 heures du matin, et ensuite depuis 3 ou 4 heures, à cause de la température à laquelle personne ne peut résister, et cependant mon rucher est à l'ombre d'un platane.

Mais cette lettre s'allonge et, si mes communications vous intéressent, je vous les continuerai<sup>(1)</sup>. J'ai du plaisir à savoir qu'une personne de si haute valeur en apiculture s'intéresse à ce qui se passe dans ces coins perdus, et j'aurai recours à vous pour des explications sur des doutes qui peuvent se présenter. En attendant, etc.

FEDERICO LUCIO Y DIAS.

## ÉTUDE DESTINÉE A PROVOQUER L'EXTENSION DE LA CULTURE DU SAINFOIN DANS LES RÉGIONS OU CETTE PLANTE FAIT DÉFAUT

Proverbe :

Le champ dit à son maître :

« Fais-moi voir ton ombre en travaillant. »

### *Historique.*

Parmi les plantes de la famille des légumineuses qui servent à la formation des prairies temporaires, le *sainfoin*, encore appelé : *Esparcette*, *Bourgogne*, et par les botanistes : *Onobrychis sativa*, mérite pour le moins d'être prisé autant par les cultivateurs que par les apiculteurs.

Son introduction dans la grande culture est attribuée à *Olivier de Serres*, qui en parle avec éloge dans son ouvrage intitulé : *Théâtre de l'Agriculture*, publié en 1629.

Cette légumineuse était avantageusement connue en Bourgogne au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, et c'est de là qu'elle se répandit dans le Nord de la France. C'est sans doute pour cette raison qu'elle porte, dans certaines contrées, le nom de Bourgogne.

En 1848, *Pierre Joigneaux*, pendant son exil, l'introduisit dans l'Ardenne belge, à la ferme Maissin, et c'est sur sa recommandation qu'un essai fut tenté avec succès, à la ferme de l'Ecaille, à Solre-Saint-Géry (Hainaut).

En 1864, le sainfoin fut semé pour la première fois dans la commune que j'habite, et aujourd'hui plus du cinquième de la surface de notre sol et de celui des communes environnantes en est emblavé.

### 2. — *Culture du sainfoin en Belgique et son extension.*

Depuis 40 ans, cette culture s'est toujours développée dans tous les terrains de notre pays, qui lui sont naturellement convenables.

(1) Nous recevrons avec plaisir la suite de votre relation.

D'après la dernière statistique, on la trouve dans toutes nos provinces : Namur en compte 3900 hectares ; le Hainaut vient en seconde ligne avec 1373 hectares ; puis le Luxembourg avec 1045 hectares.

Dans le Hainaut, le canton de Rœulx en possède 254 hectares ; Pâturages 235 ; Beaumont 156 ; Chimay 132 ; Mons 82 ; Binche 77 ; La Louvière 43 ; Merbes-le-Château 40 ; Thuin 35 ; Soignies 22 et Châtelet (Sud) 70 hectares.

Cette culture est des plus rémunératrice : M. Pochet, fermier à Gerpines, a récolté cette année (1901) sur une sainfoinière de deux ans, établie en terre argileuse à sous-sol calcaireux, et d'une superficie de 89 ares, 6200 kilogrammes de fourrage sec à la première coupe et 2000 kg. à la seconde coupe ; ce qui fait en tout 8200 kg. au prix moyen de 13 frs les 100 kg., soit un produit de 1066 francs, obtenu sans autres façons culturales que la préparation du terrain et le semis.

Nous connaissons deux fermiers de Montigny-le-Tilleul qui sont également enchantés de leur sainfoinière. Le premier a vendu à un charbonnage le sainfoin vert à 0,60 centimes la botte rendue, et cette récolte, 1<sup>re</sup> coupe, a surpassé le produit d'un hectare de beau froment. Le second a fourni à une houillère la première coupe fanée d'un hectare pour 500 francs. Tous les cultivateurs que j'ai consultés sont satisfaits de la culture de cette plante.

Malheureusement, des cantons entiers ignorent encore cette culture ; c'est pourquoi nous voudrions que l'essai en fut tenté dans les fermes où elle fait défaut.

Pour introduire la culture de l'esparcette où elle n'existe pas et où le sol s'y prête, l'apiculteur pourrait faire cadeau de la graine à un cultivateur voisin pour le décider à faire un essai. L'apiculteur y trouvera son profit par le miel exquis qu'il pourra extraire de ses ruches et qui vaudra souvent plus que la graine donnée au cultivateur. Le fermier pourrait promettre à l'apiculteur de lui restituer à la fin de la troisième année une même quantité de graines, ou de la donner, dans les mêmes conditions, à un autre cultivateur voisin, afin d'étendre ainsi la superficie affectée à cette bonne plante mellifère.

### 3. — Valeur alimentaire du sainfoin.

Voici d'après Kuln, l'analyse comparative du foin de sainfoin, de trèfle blanc (coucou) et de luzerne.

Cent kilogrammes renferment :

	Sainfoin	Trèfle blanc	Luzerne
Substances sèches . . . . .	85 k. 1	83 k. 3	83 k. 3
Albumine brute . . . . .	13 3	14 9	14 4
Graisse brute . . . . .	2 5	3 5	2 5
Hydrates de carbone . . . . .	34 5	33 9	27 9

Wolff indique :

	Sainfoin	Trèfle blanc	Luzerne
Eau . . . . .	16 k. 7	16 k. 5	16 k.
Cendres . . . . .	6 2	6	2
Protéine brute . . . . .	13 3	14 5	14 4
Graisse brute . . . . .	2 5	3 5	2 5

Comme on le voit d'après ces analyses, la teneur du sainfoin ne serait guère plus élevée que celle des deux autres foins. Cependant dans notre région l'acheteur lui attribue une supériorité marquée, puisque le prix de l'esparcette sur les marchés de Charleroy et de Namur est toujours de 1 fr. 50 à 2 fr. les 100 kg. plus élevé que celui des autres fourrages.

A quoi cela tient-il? Nous avons voulu en avoir le cœur net, et sur notre demande M. le Ministre de l'Agriculture vient d'autoriser de nouvelles recherches sur la valeur alimentaire des foins de luzerne et de sainfoin. En attendant, si nous prenons l'avis des fermiers ils nous diront que tous les animaux de la ferme en sont avides, que les chevaux le préfèrent à la luzerne et au trèfle; qu'il leur donne de la vigueur et de l'embonpoint, même après une diminution de la ration d'avoine; enfin, que le sainfoin est très avantageux pour nourrir les juments poulinières pendant l'allaitement.

Et si nous questionnons la fermière, elle donnera la préférence au sainfoin, parce que le lait produit par ses vaches est plus abondant et d'une meilleure qualité, et le beurre plus gras et d'un goût plus fin.

A l'état vert il a le grand mérite de ne pas météoriser les animaux.

Sec, il peut être donné sans inconvénient immédiatement après la récolte, avantage sérieux dans les années de disette, lorsque tous les anciens fourrages sont consommés.

#### 4. — *Terres propres à la culture du sainfoin.*

Bien qu'il ait une prédilection marquée pour les sols calcareux, secs, formés de couches friables, laissant pénétrer sa longue racine dans le sous-sol, sa culture est rémunératrice dans les différentes variétés de terres de notre contrée: sablonneuses, argilo-sablonneuses et même argileuses, pourvu que le sol soit amendé à l'aide d'une substance calcaire. Il ne refuse ses produits que dans les sols marécageux, froids, humides, les terrains acides, les défrichés trop récents.

Dans les sols riches, les terrains d'alluvions, les rendements atteignent souvent 6 à 7 mille kg. de fourrage sec pour la première coupe et 2 à 3 mille pour la seconde; mais généralement la sainfoinière ne dure que 3 ans; le sol étant riche en azote se couvre vite d'herbes parasites qui étouffent l'esparcette et abrègent sa durée.

Dans les terres argileuses compactes, dont le sous-sol est calcareux, cette culture donne également de beaux bénéfices et elle a la propriété d'amender le sol considérablement.

A la fin de la sainfoinière, ces terres ont perdu leur ténacité et se sont enrichies de beaucoup de débris de feuilles et de racines qui donnent de l'humus en quantité notable. De plus, leur teneur en azote se trouve notablement accrue.

L'expérience nous permet d'affirmer que dans un sol propre, bien défoncé, riche en calcaire, en acide phosphorique et en potasse, mais pauvre en azote, la sainfoinière durera 6 à 7 ans et donnera un bénéfice supérieur à une riche récolte de froment.

Un exemple à l'appui de ce que j'avance: M. Delière, aux Flaches (Gerpennes), reprend en location un hectare de terre argileuse (terre à briques) complètement épuisée. Il la laisse en jachère pendant un an pour la

nettoyer et y introduire les amendements nécessaires : chaux et engrais phosphatés, ce qui lui a occasionné une dépense de 300 francs.

Au printemps suivant, il sème du sainfoin avec une avoine clairsemée et pendant 6 ans cette terre a produit, en moyenne, un bénéfice net annuel de 500 francs.

L'exposition du sol n'est pas non plus indifférente à l'esparcette ; il n'en est point qui lui convienne mieux que celle du midi, car elle demande de la chaleur.

D'autre part, ses racines pivotantes et latérales lui permettent de résister à un degré de sécheresse qui ferait périr d'autres plantes.

##### 5. — *Fertilisation des terres destinées au sainfoin.*

Puisque cette plante a une prédilection marquée pour les terrains calcaires, il est de toute nécessité, pour réussir, de fournir cet élément aux sols qui en sont dépourvus.

Il est vrai que les fumures phosphatées employées dans les cultures précédentes introduisent dans le sol d'assez grandes quantités de calcaire, le superphosphate sous forme de plâtre, les scories sous forme de chaux libre et combinée ; mais nous savons, d'autre part, que cette provision de calcaire s'épuise facilement par la succession des récoltes et par les déperditions que les eaux pluviales lui font subir en l'entraînant dans les profondeurs du sous-sol en solution sous forme de bicarbonate de chaux.

Conséquemment, si nous nous proposons de semer du sainfoin, nous aurons soin de préparer le sol, même plusieurs années à l'avance, en y mélangeant sur la plus grande profondeur possible et selon les ressources des localités, soit de la chaux, de la marne, des débris de démolition, des plâtras, des boues de route, des résidus calcaires, de sucreries (écumes), d'usines à gaz, de papeteries, de tanneries, de savonneries, etc.

Il est donc possible de rendre une terre propre à produire du sainfoin et de prolonger sa durée, d'abord en employant les amendements précités et en introduisant dans le sol des fumures phosphatées sous forme de superphosphates ou de scories, à la dose de 800 à 1000 kg. à l'hectare ; ensuite en employant, la dernière année de préparation, de la chaux vive à dose modérée : 6 mètres cubes à l'hectare dans les terres légères et 9 mètres cubes dans les terres fortes.

Cette substance calcaire, si nécessaire au développement futur de l'esparcette, activera la décomposition des substances organiques azotées, lesquelles pourront nitrifier et donner des nitrates. La récolte, sarclée si possible, qui précèdera l'ensemencement de la prairie artificielle, absorbera ces nitrates disponibles ; le sol ne sera plus trop riche en azote et le sainfoin se trouvera dans les conditions convenables de durée et de prospérité.

##### 6. — *Variétés de sainfoin. — Semailles. — Soins d'entretien.*

Il y a deux variétés de sainfoin cultivées : celle à une coupe et celle à deux coupes. Le sainfoin à une coupe ne donne qu'une coupe et un regain : sa tige est plus grosse, mieux remplie, et le poids de la récolte fanée plus élevé. Le regain en est souvent pâturé : les animaux y engraisseront promptement sans être exposés à la météorisation. Comme le rejet ne fleurit pas,

on doit prendre la graine sur la première coupe. Elle se paye aujourd'hui 35 fr. les 100 kilogs.

On lui donne la préférence sur le sainfoin à deux coupes :

1° Quand on tient surtout à ce que le sainfoin ait la plus longue vie possible.

2° Quand le sol est maigre, peu profond ou rocailleux.

L'expérience fut faite en 1889, contre le Fort d'Andoy, en terrain rocheux, calcaire et en partie de Claeyats il fut très rémunérateur et dura 7 ans.

De l'avis des fermiers de la région calcaireuse d'Harmignies, le sainfoin à une coupe est supérieur comme pâturage ; le bétail le préfère ; comme foin, il est meilleur pour les chevaux ; il donne plus de rendement en poids, quoique moins haut, parce qu'il est plus fin. Enfin, il résiste mieux aux pluies.

L'inconvénient, au point de vue apicole, c'est qu'il ne donne qu'une floraison, tandis que le sainfoin à deux coupes en a deux par an.

Dans l'Entre Sambre et Meuse, on cultive presque exclusivement le sainfoin à deux coupes.

En terre profonde on donne la préférence au sainfoin à deux coupes. La seconde coupe fleurit parfaitement et c'est elle qui produit la graine.

Cette année, 100 kilos de graines valent 45 francs.

L'esparcette se sème sur la terre nue ou dans une céréale de printemps semée claire. Dans le premier cas, une plante sarclée précédera avantageusement le semis. Il convient en outre de préparer la terre par de profonds labours d'automne et de printemps croisés. En avril ou mai, même en juin, on sèmera la graine à la dose d'au moins 150 kilos à l'hectare, ensuite on passera la herse à plusieurs reprises en tous sens et le rouleau en dernier lieu.

Ce semis peut déjà donner la première année une coupe satisfaisante.

Le second procédé est plus avantageux.

On prépare le sol comme ci-dessus et on sème le sainfoin en même temps quel'orge ou l'avoine qui doit l'abriter. Nous donnons la préférence à l'orge, parce que cette plante talle moins que l'avoine. Cette pratique assure toujours le succès de la plante fourragère. Dès que la céréale qui lui a servi est récoltée soit en vert ou après sa maturité, l'air et la lumière provoquent une recrudescence de végétation qui fortifie la plante et assure une abondante récolte pour l'année suivante.

Le seul soin que réclame la sainfoinière pendant sa durée, est un hersage annuel, au printemps, à partir de la deuxième année. Ce travail a pour but de détruire les herbes parasites et de donner à la plante l'air et la lumière qui lui sont nécessaires.

#### 7. — Récolte du sainfoin.

Cette récolte exige quelques précautions commandées par la grande facilité avec laquelle les feuilles se détachent de la tige. On la fauche dans les premiers jours de juin, au moment où les premières fleurs commencent à se faner.

Deux ou trois jours après, lorsque les tiges ont acquis quelque rigidité, on place le sainfoin en javelles, et lorsque la dessiccation est presque complète, on le met en petites meules. Là, il achève de se faner, acquiert plus de qualité, plus de poids. Une fois en meule, les inquiétudes du cultivateur prennent fin, car la récolte est assurée.

Il ne reste plus qu'à saisir la première journée favorable pour la lier en bottes et la remettre au fenil.

On ne doit faire pâturer le regain que par un temps sec et lorsqu'il est bien développé, car le pâturage nuit à sa longévité.

On n'y laissera pas séjourner les animaux trop longtemps, afin que leurs dents n'atteignent pas le collet de la plante : la tige coupée trop près serait exposée à périr. C'est aussi pourquoi les moutons ne peuvent avoir accès dans une sainfoinière sans lui porter préjudice.

Le sainfoin à deux coupes qui n'est pas pâturé dure plus longtemps, parce qu'il supporte mieux les rigueurs de l'hiver.

#### 8. — *Production de la semence de sainfoin.*

Pour la récolte de la semence, le procédé est le même pour les deux variétés.

Comme la production de la graine épuise beaucoup la plante, on ne la récoltera que sur des sainfoinières de 3 à 4 ans et même plus. D'un autre côté, ne conviendrait-il pas de prendre la graine sur des plantes plus âgées encore, afin de propager les graines provenant de plantes rustiques en vue d'obtenir des sainfoinières d'une plus grande durée ?

Des essais comparatifs devraient être entrepris avec des graines provenant de sainfoinières ayant 3 à 4 ans et des semences provenant d'emblavures ayant 6 ans au moins.

La maturation se faisant irrégulièrement, il faut couper les plantes au moment où les premières semences formées sont sur le point de se détacher.

Ce sont les meilleures et pour les conserver on exécutera ce travail le matin, à la rosée.

Les andains seront mis en javelles immédiatement, en leur imprimant le moins de secousses possible. La dessiccation terminée, on battra sur place ou on transportera, avec précaution, la récolte à la grange.

Le mieux serait de ne la battre qu'à l'époque où la semence doit être employée ; si on juge à propos d'exécuter ce travail plus tôt, on aura soin d'étendre la graine dans un grenier, en couche très mince : 4 à 5 centimètres, et de la remuer souvent pour l'empêcher de s'échauffer.

Il est très important de n'employer que la graine de la dernière récolte, car celle qui est plus vieille germe mal ou ne lève plus.

Il est donc de la plus grande prudence de la produire soi-même, de l'acheter à un cultivateur qui l'a récoltée, ou tout au moins de s'assurer de sa provenance.

Le produit en graines d'un hectare varie entre 600 et 800 kilos. Plus les abeilles visiteront les fleurs, plus abondante sera la récolte. Ce produit est très rémunérateur, car le bétail utilise encore avantageusement les tiges battues, ce qui double la récolte.

*Conclusion.*

Notre vœu le plus ardent est que cette étude contribue à l'extension de la culture du sainfoin.

Que tous les cultivateurs qui se trouvent dans des localités où elle n'est point pratiquée en fassent un essai sérieux, en suivant les règles ci-dessus. De réels bénéfices seront la récompense de leur initiative.

Grâce à cette extension, l'apiculture se développera là où elle ne fait que végéter, et les abondants produits des sainfoinières contribueront pour une grande part à augmenter la richesse de nos communes rurales.

(*Le Progrès Apicole.*)

C. COLINET

(Mémoire primé au Concours général  
ouvert par la Fédération belge.)

---

Les méthodes modernes font petit à petit leur chemin en Europe. La « Conduite du Rucher » a été traduite en langue bulgare et beaucoup de personnes en Bulgarie se sont abonnées à la *Revue*. De même en Roumanie, où une traduction de notre traité est en préparation, nous avons un certain nombre de souscripteurs. En Grèce, il s'est fondé sous le patronage de la Société Agricole de Grèce une Association Centrale d'Apiculture ayant pour président M. Doxas, colonel d'artillerie et grand ami des abeilles, et pour secrétaire M. G. Drossinis, rédacteur du journal d'agriculture. Cette association va installer un rucher modèle sur le Mont Hymette et y fera donner des cours.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*M. U. Kramer, Kalender für Schweizer Imker, 1903.* — Ce calendrier, qui fait son apparition pour la sixième fois, contient dans sa première partie grand nombre d'articles très intéressants : Mes expériences sur l'élevage des reines (méthode américaine) ; introduction des reines ; méthode d'élevage pour débutants ; l'apiculture pastorale, etc. ; le reste du petit livre est destiné aux notes à faire pendant l'année et, à la fin, se trouvent des directions pour une comptabilité claire et simple. Ce livre, très pratique, contient d'ailleurs une jolie carte de la Suisse. Prix fr. 1.20. H.-R. Sauerländer & Cie, Aarau.

---

## QUESTIONS ET REPONSES

*V. G.*, Château d'Ere, par Tournay (Belgique). — J'avais au printemps dernier constaté de bons résultats des *cadres non léchés*, tant pour leur parfaite conservation que pour l'appât des abeilles à la montée dans les hausses. De plus, j'avais à plusieurs reprises goûté durant l'hiver du miel qui se perdait des cadres et toujours je l'avais trouvé de fort bon goût. Or, il m'est arrivé cet été, lors d'une visite chez un apiculteur fort en renom dans la région, que, le questionnant à ce sujet, il se mit à sourire se disant incrédule sur la conservation des cadres non léchés. Il est vrai, me dit-il, que ce système peut protéger

la cire contre la moisissure, mais ce qui est bien plus désastreux pour les abeilles, c'est que le miel se moisit sur les cadres et que rendu dans cet état il leur est extrêmement nuisible.

C'était la première fois que j'entendais faire cette objection : elle m'a réellement bouleversé. Aussi me suis-je permis une explication à ce sujet par votre journal, dont je suis un abonné et un lecteur passionné.

*Réponse.* — En 1900 et 1901 la *Revue* a publié les résultats d'une large enquête à ce sujet. Dans le numéro de février 1901, nous avons donné un résumé de cette enquête et la conclusion était que la pratique de ne pas rendre les rayons à nettoyer aux abeilles n'est pas nuisible, du consentement quasi-unanime, et doit même être habituellement suivie parce qu'elle offre d'incontestables avantages.

Les apiculteurs partisans de rendre les rayons soutenaient leur opinion à l'aide d'un seul argument, la crainte de voir le miel restant entrer en fermentation, mais le miel ne fermente pas facilement, surtout en hiver. C'est une crainte chimérique. Quant à la moisissure, c'est une objection que j'entends aussi pour la première fois, mais elle ne me bouleverse pas. Je vous conseille de rendre à votre apiculteur le sourire qu'il vous a adressé.

J. C.-J.

*Le même.* — Le 23 octobre, par une après-midi magnifique (15° C. au nord), j'ai vu un champ où poussait le séné (plante ressemblant en apparence au colza) envahi par des masses innombrables d'abeilles. Peuvent-elles à cette époque encore récolter du miel ?

*Réponse.* — Le cas est assez rare dans nos régions, mais cela n'est pas impossible si les circonstances s'y prêtent. Dans le midi les abeilles récoltent à toute époque de l'année quand le temps le permet.

*Le même.* — Où pourrais-je me procurer de la semence de *grand* réséda sauvage et de scrofulaire ?

*Réponse.* — Essayez chez MM. Vilmorin, Andrieux & Co, quai de la Mégisserie, Paris.  
E. B.

## NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

*Léon Dizerens*, Brent sur Clarens (Vaud), 4<sup>e</sup> octobre 1902. — Ce printemps, comme je vous l'avais annoncé, je suis entré en campagne avec vingt-huit ruches dont onze en bois à cadres ; maintenant j'en ai dix-neuf, les sept qui me restent en paille (car deux ont, au transvasage, été réunies aux autres) seront transvasées ce printemps dans des Dadant-Blatt, que j'espère construire cet hiver.

Nous n'avons pas eu de récolte cette année, comme partout dans la contrée d'ailleurs ; je ne me décourage pas car après un temps il en vient un autre, l'an prochain nous dédommagera, il faut l'espérer du moins.

Mes ruches ont assez de provisions pour l'hiver, quant à celles que j'ai transvasées, je les ai bien nourries avec du sirop de sucre : heureusement qu'il est bon marché, nous pouvons l'avoir pour 38 francs les 100 kilos, rendu à domicile.

Ce que j'espère pouvoir établir, c'est une ruche sur balance et une d'observation.

*C.-A. Limandas*, Reyrieux (Ain), 11 novembre. — Comme je l'ai observé dans votre *Revue*, à laquelle je suis abonné, les mois de mai et le commencement de juin ont été très nuisibles à nos chères butineuses. Les populations étaient très fortes à la suite de ce doux printemps, mais nos abeilles n'ont pu faire que quelques rares sorties durant ces deux mois, à cause du mauvais temps ; mais en revanche, quand les beaux jours sont arrivés, elles ont bien vite eu rattrapé le temps perdu.

Quoique cette année la récolte ait commencé tard, je suis parvenu, avec les conseils que j'ai puisés dans différents livres et surtout dans votre *Conduite du Rucher*, à faire produire à mes abeilles une moyenne de 25 kilogs par ruche, ce que je trouve passable pour l'année.

*A. Chaillé de Néré*, Chaillevette (Charente-Inférieure), 8 novembre 1902. — Voilà douze ans ce mois que je suis abonné à votre *Revue*. J'ai suivi vos conseils, je n'ai commencé que petit à petit, comme disait votre *Conduite*, par une ruche fabriquée par moi suivant les plans donnés dans votre livre, et voici, en vous suivant pas à pas, j'ai réussi. Je n'ai eu que

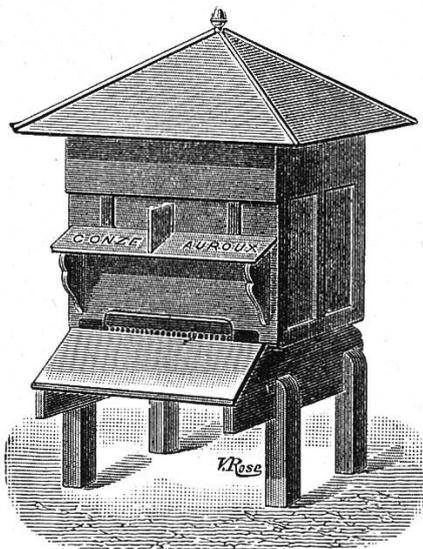
peu, très peu de déboires, et ceux-ci provenaient de petites expériences et hélas ! de fournisseurs peu consciencieux.

Ici, il y a d'ordinaire deux récoltes qui correspondent avec les deux floraisons du sainfoin. Or, cette année a été à ma connaissance, la plus extraordinaire depuis que je fais de l'apiculture. La première récolte a donné à ma ruche sur bascule 4 kilogs qui ont été mangés dans l'intervalle des deux récoltes et j'avais déjà nourri avant la première. Le temps était toujours pluvieux et je me voyais à la veille de nourrir toutes mes ruches pendant toute l'année ; or, le temps se mit au beau et du 19 juin au 6 juillet, mes abeilles me rentrèrent 600 kilogs de miel extrait et 400 kilogs en sections ; elles me construisirent de plus 120 cadres de hausse et une cinquantaine de cadres de chambre à couvain. Cela par 20 ruches, soit une moyenne de 35 kilogs par ruche. Une ruche sur bascule, abeilles indigènes, m'a rentré 75 kilogs et m'a construit 18 rayons de hausse. Un jour, elle m'a rentré 10 kilogs 500, un autre jour 9 kilogs 500. Ce même jour le vent s'est fort élevé dans la soirée, autrement je pense que ç'aurait été la plus forte journée, car pendant que j'ai dîné, c'est-à-dire pendant 1 heure et demie à peu près, elle a rentré 1 kilog et demi.

C'était une ruche un peu plus que moyenne au moment où je l'ai mise sur bascule, mais elle s'est considérablement développée. J'en avais cinq à peu près de même force. J'ai fait de plus cinq essaïms artificiels et obtenu un naturel. Ce miel est bientôt tout vendu, il m'en reste environ 400 kilogs d'extrait et une douzaine de sections un peu moins complètes. Le miel vendu à fr. 1.50 le kilog au moins par 5 kilogs et fr. 1.65 à fr. 1.80 par plus petits pots. Tout cela, je le dois d'avoir suivi scrupuleusement les conseils de votre excellent livre, la *Conduite du Rucher*. Merci, vous avez fait de bon travail qui profite et profitera certainement à tous nos pays de langue française.

Excusez tous ces détails, je pense que vous en recevez si souvent que cela doit vous paraître banal.

Les lettres comme celle ci-dessus ne sont point banales.



## Fabrique de Ruches et Articles d'Apiculture

USINE HYDRAULIQUE

**18 premiers prix or, vermeil, argent. — Diplôme d'honneur. — Croix de mérite.**

Le catalogue général d'apiculture (48 pages) est adressé franco. En envoyant 0.90 en timbres-poste on reçoit en même temps le catalogue d'outillage de menuiserie pour amateurs et une brochure sur les abeilles intitulée l'« A B C D de l'Apiculteur mobiliste ».

**C. CONZE, à Aurox, par Langogne (Lozère)**

## Samuel FARRON, menuisier, Tavannes (Jura bernois)

Médaille d'Argent, Exposition Cantonale Bernoise, à Thoun

### Fabrique de Ruches Dadant et Dadant-Modifiées (Dadant-Blatt)

Ruches de tout système sur commande, cadres, ruchettes, etc.

**Prix modérés**

# GAUFRIERS

sur toutes mesures pour faire rapidement soi-même sa cire gaufrée  
INSTRUMENTS garantis à la volonté des clients

**HAINEAUX, à REVIN (Ardennes), France**

*Exposition Universelle Paris 1900, Médaille d'argent*

Prix franco gare destination :  $\frac{42 \times 30}{\text{Fr. } 33}$   $\frac{42 \times 27}{30}$   $\frac{31 \times 37}{29}$   $\frac{40 \times 30}{33}$   $\frac{35 \times 35}{33}$   $\frac{33 \times 33}{29}$

Prix franco pour dimensions sur mesure. Chaque presse est accompagnée de la manière de s'en servir

## ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE MONT-JOVET - ALBERTVILLE (Savoie), France

Nombreuses récompenses dans les Concours et Expositions.  
Concours régional de Chambéry 1902 : Deux premiers prix.

Série	Elevage sélectionné par les méthodes Doolittle-Pratt	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept. et Oct.
A	Mère italienne pure fécondée franco	8.—	7.50	6.50	5.50	5.—	4.50	4.—
C	Essaim d'italiennes pures de 1 kil.	—	17.—	16.—	15.—	14.—	—	—
D	» » » 1 1/2 »	—	19.—	18.—	17.—	16.—	—	—

Reines, essaims et ruches peuplées d'abeilles communes et croisées. Ruches et ruchettes à cadres peuplées. — Grande supériorité de nos abeilles élevées en climat montagneux et froid. Ruches à cadres de tous systèmes. — Extracteurs et outillage perfectionné. — Cire gaufrée. **N'ACHETEZ RIEN** sans avoir demandé le nouveau Catalogue illustré, adressé franco.



Ruche dep. fr. 12

**Elevage**

sélectionné

Grand Etablissement d'Apiculture  
**E. MORET** Apiculteur-Constructeur  
à TONNERRE (Yonne)

Fournisseur de plusieurs écoles d'agriculture françaises et étrangères

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900 :

1<sup>re</sup> MÉDAILLE D'OR. CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE  
plus de 50 premiers prix depuis 1896. 6 diplômes d'honneur. 5 grands prix. 2 grands prix d'honneur offerts par M. le président de la République et M. le ministre de l'Agriculture. — Exposition internationale d'apiculture de Laon 1901 : hors concours, membre du jury.

**RUCHES, INSTRUMENTS D'APICULTURE**  
les plus perfectionnés — Nombreuses innovations

Demandez le catalogue de 1902 illustré de 160 gravures, envoyé franco.

Abeilles française et étrangères

## CONSTRUCTION FACILE DES RUCHES A CADRES

de TOUS SYSTÈMES au moyen des instruments inventés ou perfectionnés par

**DAUSSY, menuisier-apiculteur, à BLANGY-TRONVILLE (Somme)**

permettant à tous les apiculteurs de construire leurs ruches

Ruches et instruments d'apiculture

Renseignements et catalogue envoyés franco sur demande affranchie

1<sup>er</sup> prix avec félicitations du Jury

au Concours d'Amiens pour instruments spéciaux inventés et fabriqués par lui.

**200 Paniers d'abeilles** à vendre, gros et détail, bonne marchandise. **Monjoin-Dusseault, Châteauroux (Indre).**